

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2021

RELATIVE AUX BIBLIOTHÈQUES ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE
PUBLIQUE - (N° 4484)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 48

présenté par
Mme Provendier

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« et »

les mots :

« ainsi que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.